

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 22 octobre 2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/10/22-2/06**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211022-lmc100000022736-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/10/2021

Réception Préfet : 25/10/2021

Publication RAAD : 25/10/2021

OBJET : Subventions aux collèges et lieux d'accueil participant au dispositif "Collège au cinéma".

Créé en 1989 par les ministères chargés de la Culture et de l'Education, en partenariat avec les Départements et les professionnels du cinéma, « Collège au cinéma » est le premier dispositif national favorisant l'accès des collégiens à l'art cinématographique. Le Département de Seine-et-Marne participe à l'opération depuis 1990. Le présent rapport a pour objet la répartition 2021 des subventions pour les établissements d'enseignement et les centres culturels inscrits au dispositif « Collège au cinéma », au titre de l'année scolaire 2020-2021, pour un montant de 10 700 €.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, modifiée par la délibération n° 7/01 en date du 26 avril 2013, relative au Règlement Budgétaire et Financier,

VU la délibération du Conseil général n°9/08 en date du 29 janvier 1993 relative à la politique départementale en faveur du cinéma,

VU la délibération du Conseil départemental n° 6/04 en date du 24 mars 2017, relative à la révision des critères de subventions en faveur des centres culturels, théâtres, scènes de musiques actuelles, compagnies artistiques et des résidences artistiques,

VU la délibération du Conseil départemental n°7/01 en date du 17 décembre 2020 relative à l'adoption du budget primitif du Département pour 2021,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/02 en date du 5 mars 2021, relative au vote de la DM1 pour l'exercice 2021,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/04 en date du 28 mai 2021 approuvant la deuxième décision modificative du budget Départemental pour l'exercice 2021.

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer des subventions telles que mentionnées dans le tableau figurant en annexe 1 de la présente délibération, imputables au domaine « Développement culturel », action « Actions culturelles », opération « Collège au cinéma action en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise DF21 » pour un montant de **2 992 €**.

Article 2 : d'attribuer, au sein du domaine « Actions culturelles », opération « Diffusion spectacle vivant, arts plastiques, cinéma DF21 » les subventions telles que mentionnées dans le tableau figurant en annexe 1 de la présente délibération pour un montant de **7 708 €**.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Anthony GRATACOS
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne